

Assemblée Générale

du 24 février 2011



*A la maison des Pays de l'Ain
Saint Etienne du Bois - 01*



Ordre du jour

- 9 h 30 – 10 h : Accueil

- 10 h – 10 h 45 : Bilan 2010 et projets 2011
 - Bilan du travail réalisé en 2010 par Agnès DEMOLLES et Isabelle LEDUC
 - Présentation du programme d'actions proposé sur 2011 : Y. JOLY

- 10 h 45 – 11 h 30 : Assemblée Générale
 - Rapport moral et financier 2010 (budget et tarification 2011) : L LACRAMPE
 - Renouvellement du bureau : C GARDONI
 - Stratégie 2011 : discussion et vote des adhérents Y JOLY

- 11 h 30 – 12 h 30 : La vie de l'Association – version speed dating

- Déjeuner

- 14 h – 16 h : Ouverture du référentiel à d'autres composts
 - Présentation des travaux de réflexion effectués en 2010
 - Présentation de la refonte du référentiel
 - Discussion et vote



I - Bilan du travail 2010

↳ Bilan du travail d'audit et de communication

- Synthèse des audits réalisés
- Supports de communication

↳ Bilan du travail d'animation du réseau

- Journées techniques
- Compost-infos

↳ Bilan du travail en commission

- Commission Communication
- Commission Qualité et Certification



I - Bilan du travail 2010

↳ Synthèse des audits

- 2 campagnes d’audits :
 - 11 au printemps 2010 et 10 à l’automne 2010
 - 2 commissions d’évaluation : 21 mai 2010 et 16 septembre 2010
 - 20 sites conformes
 - 1 en cours

- 6 audits de contrôle
 - Objectif 2010 : priorité aux sites non-conformes ou en changement de processus technique pour leur permettre de compléter les suivis à mettre en place



I - Bilan du travail 2010

↳ Synthèse des audits

- Une très nette amélioration/2009 :
 - 15 sites validés le jour de la commission
 - pour 6 sites, demande d'éléments complémentaires :
 - Programme d'analyses incomplet
 - Absence de convention avec fournisseur déchets verts

- Documents-type proposés aux exploitants : conformité au référentiel et outils documentaires communs
 - Fiche produit
 - Synoptique de traitement
 - Fiches de suivi des lots
 - Cahier des charges des entrants... elles sont présentes en annexe du référentiel



I- Bilan du travail 2010

➤ Supports de communication à disposition des adhérents et des partenaires : site Internet

– <http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/>

- Mis à jour régulièrement
- Suivi des visites (en croissance)
- cyberbureau





I - Bilan du travail 2010

➤ Le site Internet, un outil au quotidien pour les adhérents et les partenaires

➤ **Les nouveautés**

- La bourse aux composts (pour vendre ou acheter du compost)
- La plaquette sur les utilisations de composts en espaces verts

- Et toujours :
 - Vie de l'Association (Le référentiel qualité, l'Annuaire des membres)
 - Les modalités d'adhésion
 - Les comptes-rendus des journées techniques
 - Outils à disposition
 - ✓ Compost-infos
 - ✓ Plaquettes sur l'utilisation du compost
 - ✓ Actualités réglementaires

La bourse aux composts, un outil pour faciliter les écoulements

L'Association fait la promotion du compost à l'échelle de la région Rhône Alpes qui est composée de territoires avec des spécificités et des besoins pour les utilisateurs hétérogènes.

Aussi pour faciliter les écoulements, nous invitons les exploitants qui auraient des lots à écouler et répondant aux spécificités du référentiel de nous faire connaître par mail (a.demolles@inddigo.com) les caractéristiques de ces lots pour les proposer à tous.

L'objectif de cette bourse aux composts est de **faciliter les écoulements**. Toutes les transactions se feront en dehors de l'Association et directement entre les intéressés.



Tableau de liaison - Bourse aux composts

| Date de mise en ligne | Lieu de compostage dans le département N° | Quantité proposée à la vente (en tonnes) | Maille (en mm) | Nom de la personne à contacter | Coordonnées (adresse mail principalement et n° de téléphone) |
|-----------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|----------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| 09/07/2010 | Compostière de Savoie Perrignier (74) | 500 | 10, 20, 30 | Jean Marc Ehry | jean-marc.ehry@teravia.fr 04 50 72 41 10 |
| 12/07/2010 | AVVT, Thomas La Basse (74) | 600 | 25, 50 | Antoine Panul | antoine.panul@orange.fr 05 72 96 31 71 |
| | | | | | |
| | | | | | |

Notons que dans le cas de fourniture de grosses quantités, les producteurs adhérents peuvent se regrouper pour y répondre.

La plate-forme la plus proche du chantier d'utilisation agira alors en mandataire du groupement de fournisseurs.

Nous rappelons que les composts proposés répondent exclusivement au référentiel de l'Association Rhône Alpes Qualité Compost.

Ils doivent être strictement identifiés (N° lots) afin d'être utilisés sans aucun problème.

Les transactions commerciales ou non se font en dehors de toute responsabilité de l'Association ARAQC.

A l'attention des adhérents : Merci de nous contacter à l'adresse mail suivante pour mettre à jour régulièrement ce tableau
a.demolles@inddigo.com



Pour vos
aménagements
Utilisez du compost



Le compost

Le compost a une action à long terme sur les propriétés du sol : apporter du compost, c'est assurer une plus grande pérennité des espèces implantées et stabiliser les techniques d'engazonnement et de végétalisation.

Les domaines d'utilisation possibles sont variés : de la plantation de massifs floraux aux arbres, gazons, talus routiers, pistes de ski, aménagements urbains...

SES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES :

- Meilleur taux de reprise
- Bon développement du houppier
- Croissance accélérée et enracinement facilité
- Meilleure rétention en eau

SES PROPRIÉTÉS BIOLOGIQUES :

- Activation de la microfaune et de la microflore indispensables au bon fonctionnement des échanges entre sol et plante

SES PROPRIÉTÉS CHIMIQUES :

- Apports d'éléments nutritifs

Le compost est un amendement organique obtenu à partir du recyclage des déchets organiques, végétaux compris. C'est un produit renouvelable, qui permet une mise en œuvre facilitée à un coût acceptable.

Ce n'est pas un terreau, qui est un mélange de produits prêt à l'emploi et qui peut utiliser, entre autres, de la tourbe, qui est une énergie fossile, non reconstituable.

Ce n'est pas un engrais organique qui eux apportent des éléments nutritifs à la plante mais n'ont aucune action sur la vie du sol, contrairement au compost!

POUR L'AMÉLIORATION DU SOL :

Pour les gazons et les terrains de sport

Conseils d'utilisation

À la création : mélanger avec la terre (jusqu'à 30% en volume de compost).

À l'entretien : déposer en surface de 4 litres par m² pour les gazons d'ornement à 10 litres par m² pour les terrains de sport.

Pour les végétalisations de talus, pistes de ski, parkings arborés et toitures végétalisées

Conseils d'utilisation

Améliorer la valeur agronomique de terres de moindre qualité : terre aride, acide et arénosée.

- En mélange avec de la terre végétale ou de récupération (100 m³ de compost + 200 à 300 m³ de terre végétale = terre amendable).
- En épandage direct avec ajout de grilles (100 à 300 m²/ha) avec une épandeur ou projecteur avec rampe d'angle.

Les terrains de foot de Saint Jean de Maurienne (73)

M. Chappellaz, responsable espace vert aux services techniques municipaux de Saint Jean de Maurienne est notamment responsable des terrains de foot de la commune. En effet, ces terrains, d'une surface totale de 10 000 m², sont le théâtre de stages d'été d'équipes de foot comme l'Olympique de Marseille ou l'AS Saint-Étienne.

« Jusqu'en 2001, nous utilisions des engrais chimiques (contenant de l'azote, du phosphore et de la potasse) avec des résultats médiocres. Depuis cette date, nous disposons d'environ 10 litres de compost par m² en surface au moyen d'un épandeur de type tunisie. Le sol est beaucoup plus souple et résistant. Nous faisons des économies importantes sans compter l'intérêt écologique de substituer des produits chimiques par des produits issus du recyclage ».

Les premiers épandages sur pistes de ski : La Plagne, Val d'Isère et Les Arcs

Les premiers apports massifs de compost datent des années 1992-1993 sur ces pistes et ont été accompagnés d'un suivi scientifique (Cemagref, Université, Chambre d'agriculture). Fort est de constater une recolonisation par des espèces autochtones de ces pistes de ski amendées avec du compost après une dizaine d'années !

M. Pascal BASSO, chargé de mission à la SEM Agriculture Environnement, conseille et organise les épandages de composts effectués sur les pistes de ski. Dans le cas de reconstitution de sol, un apport conséquent mais unique de matières organiques avec du compost est réalisé sur les pistes de ski, en vue de maintenir une végétation pérenne sur des sols peu fertiles. Les pratiques consistaient précédemment à fertiliser annuellement la couverture végétale sur ces sols pauvres avec des engrais de synthèse, mais les résultats étaient médiocres et les coûts importants dans le temps. L'épandage de compost permet de s'affranchir de ces interventions en fertilisation.

Bien d'autres opérations ont utilisé du compost : Parc d'Annecy (74), Salle 3 000 à Lyon (69), Plage du Lido (73 vers Abr les Bains), Rocade de Thonon (74), Piste de ski de l'Alpe d'Huez (38), SFTRF Autoroute de Maurienne (73)



Composition d'un compost de déchets verts

Paillage de surface (ou mulch) : Afin d'éviter le déboisement, protéger contre l'érosion et limiter la levée des mauvaises herbes ou apporter des éléments nutritifs tout au long de la dégradation du compost, il suffit de déposer en surface une couche de 5 à 8 cm d'épaisseur (soit une dose de 50 à 80 l/m² d'un compost granulé (paillage à 50 mm ou refus cilléré de criblage)

* Moyenne des résultats d'analyse de l'ARAOZ portant sur 200 analyses (trouver et mettre ces engrais) - Les doses doivent répondre aux exigences de la norme NFU 44 051 (conseils de fertilisation)

COMPOSITION * :

MS : 50 À 60%
C/N : ENV. 15
PH : ENV. 6
MAT. ORGANIQUE : ENV. 30% DU PRODUIT BRUT
PHOSPHORE (P2O5) : 3,5 KG/T
POTASSIUM (K2O) : 6,5 KG/T
CALCIUM : 30 KG/T

Meilleurs vœux 2011

Pour vos
aménagements
Utilisez du compost



Recycler et
produire
durablement

Obtenir
la qualité

Réunir

Fédérer

Contrôler

Le compost

Plaquette sur les modalités d'utilisation du compost à destination des paysagistes et urbanistes présentée le 7 décembre 2010... lors d'une journée de sensibilisation et disponible sur :

<http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/>

rédac v2

9 août 2010

La charte qualité compostage en action

Initiée en 1999 par la direction régionale de l'ADEME, la Région Rhône-Alpes et les acteurs locaux de la filière, la charte qualité compostage est un outil pour produire et garantir un compost de qualité. L'Association Rhône-Alpes Qualité Compost se charge depuis 2007 de la promotion et de l'animation de cette charte. Elle accompagne les exploitants et maîtres d'ouvrage d'installations de compostage dans leur démarche de qualité. Au travers de la labellisation Rhône-Alpes Qualité Compost, elle offre aux utilisateurs la garantie d'un produit performant tant au plan agronomique qu'environnemental.

Disposer d'une structure efficace

De la charte à l'association

L'ADEME Rhône-Alpes et la Région ont mis en place une charte régionale pour développer les débouchés des composts. Cet outil permet de garantir la qualité des produits élaborés selon ses principes. C'est une base indispensable pour consolider et élargir les marchés du compost et développer sa production.

Pour atteindre ces objectifs, un cahier des charges techniques fixe les règles pour obtenir un compost de qualité. Un référentiel (guide technique compostage des végétaux) à l'usage des collectivités, des exploitants de plates-formes de compostage et des utilisateurs en est issu. Il encadre à la fois la gestion des sites de compostage et la qualité des composts produits.

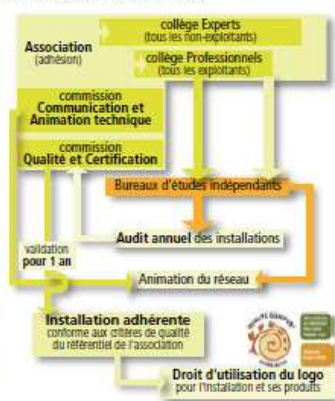
Les sites qui s'appuient sur ce référentiel et le respectent sont labellisés «Rhône-Alpes Qualité Compost», ainsi que les produits qu'ils fournissent.

Depuis 2007, l'association Rhône-Alpes Qualité Compost a pris le relais de l'ADEME. Ouverte à tous ceux qu'intéresse le compostage, en particulier les producteurs, elle propose à ces derniers un suivi de la qualité de leur installation. Ils s'engagent à respecter le référentiel pour la production de composts de

qualité, à accepter un audit annuel de l'installation pour évaluer sa conformité au référentiel et un contrôle inopiné supplémentaire.

En 2010, l'association est organisée en deux collèges, autour de deux commissions qui cadrent ses activités :

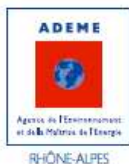
- « qualité et certification » pour le suivi du cahier des charges et la veille sur la réglementation,
- « communication et animation technique » pour les actions de promotion de la filière et d'information des adhérents.



Direction régionale Rhône-Alpes : 10, rue des Émezzendes • 69006 LYON
Tél. : 04 72 83 46 00 • Fax : 04 72 83 46 26 • www.ademe.fr

HISTORIQUE

- 1997 : création d'un groupe régional de travail sur les débouchés des composts à l'initiative de l'ADEME et du Conseil régional
- 1999 : mise au point du référentiel qualité des composts
- 2000 : démarrage des audits d'installations : 4 installations auditées
- 2004 : 16 installations auditées
- septembre 2007 : création de l'association Rhône-Alpes Qualité Compost
- 2008 : révision du référentiel pour intégrer les évolutions réglementaires. 20 installations auditées
- 2009 : organisation de journées techniques



BILAN CHIFFRÉ 2009

- 20 sites adhérents
- 240 000 tonnes de matières organiques traitées, dont 96 % de déchets verts
- 105 000 tonnes de compost produites



Broyeur en action



LE SITE INTERNET
www.compostqualite-rhone-alpes.com

L'association s'est dotée d'un site, devenu un élément essentiel de son fonctionnement. À la fois site de présentation de l'association, d'information et plate-forme d'échanges, il propose entre autres des outils de communication (la lettre Compost Infos, des plaquettes de présentation et d'information...) et une « bourse aux composts ».

Cet outil permet aux exploitants de plates-formes adhérentes de proposer des lots de compost conformes au référentiel pour les écouler

En 2010, le financement de l'association est assuré par une subvention de l'ADEME et les cotisations. Leur montant dépend de la nature de la participation (adhésion simple ou, pour les sites de production, accompagnée du suivi qualité de l'installation de compostage) et de la taille de l'installation à contrôler.

Les structures adhérentes en Rhône-Alpes

La carte ci-contre indique la répartition des 20 plates-formes adhérentes dans la région, ainsi que leur taille.

La plupart des installations sont exploitées en privé (12 sur 20 en 2009). 6 sites sont exploités en régie directe, 2 sont en exploitation privée avec maîtrise d'ouvrage publique.

Un engagement dans la formation et l'information

L'association s'implique fortement dans la formation des adhérents, au travers

- de journées techniques. En 2009 et 2010, 3 journées ont été organisées autour de questions majeures pour la profession : la gestion des nuisances (odeurs, pollutions...) et celle des eaux sur les plates-formes, la qualité des composts ;
- d'une lettre d'information sur le site de l'association : Compost Infos.

Un lieu d'échanges

L'association favorise la mutualisation des expériences, les échanges sur les problèmes pratiques rencontrés par la profession. Elle participe ainsi à des salons (Pollutec) ou des colloques.

Exigences du référentiel :

Matières premières

- exemples de vente, plastique, brous de STEP...
- déchets verts
- des parcs et jardins
- brochets des ménages (épluchures, végétaux fanés...)
- matières organiques d'origine agricole (fumier, paille...), sylvicole (sciure, écorces...)
- et agroalimentaire (raffes, épluchures...)

Plate-forme de compostage

- installation conforme à la réglementation
- traitement par lots des matières à composter
- identification des étapes de compostage pour chaque lot
- suivi des paramètres (température, aération)
- analyse du produit

Qualités du compost

- efficacité agronomique
- composition stable
- absence de toxiques pour les cultures
- innocuité pour l'environnement
- aspect visuel



Elle met son site internet à la disposition de ses adhérents pour la bourse aux composts (voir encadré ci-contre).

Produire du compost de qualité

La production

Au-delà du respect rigoureux de la législation en vigueur, le référentiel pose des exigences pour la fabrication d'un compost de qualité.

- Il fixe les matières organiques aptes à être compostées pour obtenir la labellisation.
- Il demande d'établir la conduite du compostage.
- Il précise les qualités indispensables du produit.

Une plateforme adhérente satisfaisant aux exigences du référentiel peut obtenir la labellisation Rhône-Alpes Qualité Compost et en utiliser le logo.



Proposition d'évolution de l'affichage des sites conformes

➤ Actuellement, 2 types de logos : adhérent et conforme

– Source de confusion :

- / dates : par ex. adhésion 2010 et commission septembre 2010 donc valable jusqu'à septembre 2011 ???
- / affichage de sites non conformes : notions adhérent/conforme



➤ Proposition : ne conserver qu'un seul logo avec site conforme et supprimer la notion d'adhérent.





I - Bilan du travail 2010

✓ Travail d'animation du réseau

- **Deux journées techniques** à destination des exploitants
- Valorsol (Valence), le 24/01/11 : **tests de maturité et gestion des odeurs** – 20 personnes
 - ✓ Visite du site de compostage « Valorsol »
 - ✓ Présentation des résultats d'analyses des 5 dernières années
 - ✓ Maturité d'un compost (ISMO, Solvita, test de Cresson, Rottegrad)
 - ✓ Les odeurs sur un site avec l'intervention d'Organom





I - Bilan du travail 2010

Travail d'animation du réseau

- CAT de Chosal, le 29/04:10 : composts : prélèvement et résultats d'analyses – 25 personnes
 - ✓ Visite du CAT de Chosal
 - ✓ Échantillonnage, prise d'humidité et de températures
 - ✓ Avec application directe sur les andains

- **Un bulletin interne : le compost-infos**
 - 2 numéros en 2010
 - Diffusé par mail à l'ensemble des adhérents et aux partenaires techniques et institutionnels





I- Bilan du travail 2

↳ 2 journées technique organisées :

- A Voiron sur la gestion des eaux usées des plates-formes de compostage
- A Lyon, sur les modalités d'utilisation des composts par les entreprises paysagères et les urbanistes





I - Bilan du travail 2010

Mais également

Un DVD – présenté en fin de matinée

Et la réflexion sur l'élargissement du référentiel à d'autres déchets – discuté cet après-midi



2-Objectifs de l'Association pour 2011

↳ Suivi qualité des installations

- **Le suivi des sites de compostage de déchets verts**
 - Un audit avec visite sur le terrain. Audits inopinés systématiquement.
 - Deux commissions de validation de la qualité par an : une au printemps et une en septembre.

 - 2 nouvelles adhésions : l'installation de compostage de BANEINS (01) et de SIBUET (73),

- **L'intégration éventuelle des installations de compostage d'OMR et de boues**
 - 2011 - année d'observation :
 - o Information des sites potentiels
 - o Test du nouveau référentiel technique sur des sites volontaires
 - o Modalités de déroulement des audits
 - o Gestion des non-conformités
 - o Gestion et capitalisation des résultats d'analyses
 - o Partenariats à développer
 - o Audits des sites souhaitant adhérer

 - o Suivie par une journée technique d'échanges sur les différents composts début 2012.

- **La prise en compte du co-compostage à la ferme**
 - pour permettre une cohérence globale dans la région des filières organiques de mettre en place une organisation rigoureuse – via un guide de bonnes pratiques.



2-Objectifs de l'Association pour 2011

↳ Organisation de journées techniques

- **Modalités de gestion des refus et complémentarités entre compostage et filière bois énergie**
 - impacts sur le plan environnemental (caractérisation des refus : seuils indésirables acceptables) incidence sur la conduite du compostage (risque de déficit en matières carbonées et donc risque de nuisances, réalisation de bilan matière),...
 - analyse préalable en amont de plusieurs sites identifiés : bilan matière précis, prise en compte de la saisonnalité sur les produits entrants dans le processus de compostage...
- **Qualité sanitaire des composts**
 - Analyses en agents pathogènes (œufs d'helminthes et salmonelles) conformes à la norme NFU 44 051
 - Mais des analyses complémentaires (listeria, d'entérocoques ou d'Escherichia Coli) montrent que les composts ne sont pas toujours exempts d'agents pathogènes. Pour anticiper des éventuels problèmes sur le plan sanitaire : quels agents pathogènes sont concernés, quelles peuvent être les origines et les conséquences sur la santé, quelles solutions mettre en place.



2-Objectifs de l'Association pour 2011

↳ Mise en œuvre de programmes de recherche appliquée

- Mise en œuvre d'un test biologique de caractérisation des composts
 - Test bio-indicateur de la vie des composts basé sur la mesure de l'ATP des composts
 - Travail proposé à un stagiaire dans le cadre d'un mémoire de fin d'études.

- Bilan hydrique sur les sites de compostage
 - Analyses d'effluents rejetés par les sites montrent régulièrement des non-conformités par rapport aux seuils réglementaires
 - Les pratiques de gestion de l'eau sur les sites de compostage sont très variables (arrosage ou pas, ...)
 - Un travail approfondi de suivi de 3 sites



3-ASSEMBLEE GENERALE

↳ Rapport moral et financier 2010

- Bilan ARAQC au 31/12/2010
- (Cf doc distribué en salle)



3-ASSEMBLEE GENERALE

↳ Budget et tarification 2011

– Tarification 2011

- Adhésion annuelle : 270 € HT

- Cotisation annuelle suivi qualité
 - **550 € HT**
 - pour installations traitant **moins de 2 000 tonnes**
 - ou ayant une **certification produit** et souhaitant bénéficier du label ARAQC
 - (Ou pour les installations de co-compostage si elles respectent notre cahier des charges compostage agricole (à finaliser))
 - **850 € HT** pour installations traitant **entre 2 000 et 10 000 tonnes**
 - **1 150 € HT** pour installations traitant plus de 10 000 tonnes

– Budget 2011 : document distribué en salle



3-ASSEMBLEE GENERALE

↳ Renouvellement du bureau

- Composition du bureau : Président, 2 vice-Présidents, Trésorier, Secrétaire
- Bureau se représente pour un an et propose de laisser sa place d'ici un an avec accompagnement des remplaçants qui doivent se faire connaître ce jour.
- L'élection de l'an prochain répartira alors les fonctions si les nouveaux membres sont toujours partants

Liste de candidats

Vote I



3-ASSEMBLEE GENERALE

↘ Votes des adhérents

– **Vote 2**

- Approbation des comptes 2010, du programme 2011, de la tarification 2011

– **Vote 3**

- Vote du principe de l'étude en commission « Qualité Certification » de l'élargissement de l'Association aux autres composts pour une année test sur 2011
- Sera voté cet après-midi



4- La vie de l'Association

↘ Aujourd'hui, demain et après demain, quel devenir pour l'Association

↘ 3 sous groupes

- 10 minutes pour la 1^{ère} question retour en salle
- 10 minutes en salle plénière

- Idem pour les questions 2 et 3



3-Assemblée Générale

Merci de votre attention !



www.compostqualite-rhone-alpes.com